



## **73<sup>e</sup> Congrès de l'Ordre des experts-comptables**

### **Note d'orientation thématique**

**« Stratégie et compétences pour la croissance ! »**



## Sommaire

<b>1. Les rapporteurs du 73e congrès .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Pourquoi un congrès sur la stratégie du cabinet et les compétences ?.....</b>	<b>3</b>
A. Une profession en constante évolution.....	4
B. Quelle stratégie pour demain ?.....	4
<b>3. Contenu thématique du congrès 2018 .....</b>	<b>4</b>
A. Objectifs du congrès.....	4
B. Déclinaison de la thématique.....	5
C. Formats institutionnels .....	5
D. Formats partenaires.....	5
E. Parcours.....	5
<b>4. La prospective et le développement des compétences : un enjeu pour la profession et les partenaires.....</b>	<b>6</b>
<b>5. Vos contacts.....</b>	<b>7</b>

## 1. Les rapporteurs du 73<sup>e</sup> congrès

- Gilbert LE PIRONNEC
- Marie-Dominique CAVALLI

## 2. Pourquoi un congrès sur la stratégie du cabinet et les compétences ?

Notre environnement est en pleine évolution et cela va en s'accéléralant.

Les révolutions technologiques avec notamment le développement du numérique, l'accéléralation des évolutions de la législation, la nécessité pour les dirigeants d'entreprise et des autres structures d'optimiser leur gestion, leur productivité et leur efficacité en appliquant et en bénéficiant des évolutions légales offrent de véritables opportunités à notre profession et à tous les expert-comptables et leurs cabinets.

Nous voyons tous des enquêtes annonçant la « fin des comptables ». Cela concernera probablement les comptables d'entreprises mais en aucun cas notre profession si nous savons évoluer et nous remettre en conquête voire reconquête du marché.

Cette situation nous offre de véritables opportunités dont la profession doit se saisir, en apportant des solutions concrètes pour accompagner ses clients d'aujourd'hui et de demain.

Nous devons être en position de conquête : les entreprises, les associations, les collectivités publiques ont besoin de nous. Sachons répondre à leurs attentes !

Tout cela oblige la profession et donc chaque expert-comptable à :

- imaginer et projeter ce que pourrait être la profession d'expert-comptable de demain ;
- adopter et adapter une stratégie pour chaque cabinet ;
- proposer de nouvelles offres d'accompagnement et de conseil ;
- adapter et faire évoluer nos compétences aux métiers de demain.

A cet effet, le 73<sup>ème</sup> congrès est l'occasion de proposer un nouveau départ accessible à toute la profession en présentant les dernières évolutions, les différentes missions possibles ainsi que les outils et services associés tournés vers les missions de conseil, afin de permettre aux experts-comptables de définir une nouvelle stratégie et de développer et accroître leurs compétences.

## A. Une profession en constante évolution

Il apparaît parfois une méconnaissance par le marché du champ de compétence des experts-comptables car les dirigeants n'ont pas toujours conscience des missions que peut proposer leur expert-comptable. La profession doit pouvoir participer à l'amélioration de la performance de l'entreprise tout en étant à jour, voire précurseur, des dernières innovations sociétales, managériales et technologiques.

## B. Quelle stratégie pour demain ?

La profession doit pouvoir élargir son champ d'intervention et substituer aux missions de tenue de comptabilité, une mission plus large, plus complète, en y intégrant de nouveaux services. Cela nécessite de :

- définir une stratégie ;
- repenser la mission traditionnelle ;
- repenser le business model du cabinet de demain ;
- faire évoluer et développer ses compétences.

## 3. Contenu thématique du congrès 2018

### A. Objectifs du congrès

- Susciter une réaction de la profession pour la lancer sur de nouveaux projets ;
- Mettre en œuvre une stratégie pour les cabinets afin d'aller vers le développement de compétences, au service des clients et de la croissance ;
- Proposer des bonnes pratiques de management de cabinet ;
- Fournir des outils techniques pour réaliser les missions de demain.

L'objectif est de donner à chaque professionnel les outils et les clés pour mettre en œuvre leur stratégie de développement, quelle que soit la taille de sa structure, de ses modalités d'exercice et de son marché.

## B. Déclinaison de la thématique

La thématique du congrès est abordée sous les axes suivants :

- **Le cabinet** : abordé de manière interactive, au centre l'expert-comptable et ses collaborateurs
- **Les missions** : missions de prérogative d'exercice, missions traditionnelles et missions de conseil
- **Les marchés** : être à l'écoute des clients et appréhender les attentes et enjeux des marchés d'aujourd'hui et de demain.

6 formats thématiques seront proposés dans le cadre du congrès :

## C. Formats institutionnels

- Les conférences (1h30) réparties en deux pôles : Pôle Stratégie et Pôle développement des compétences
- Les Essentiels (1h00) : thèmes d'actualité
- A la Découverte (30 minutes) : présentation des outils du CSOEC

## D. Formats partenaires

- Les Ateliers solution (1h00)
- Les Kiosques actualité (30 minutes)
- 30 minutes pour convaincre (30 minutes)

## E. Parcours

Pour l'édition 2018, les congressistes pourront suivre des parcours différents en fonction de la nature de leurs clients, de la taille de leur cabinet et des ressources nécessaires à l'évolution de celui-ci. **Les solutions proposées par les partenaires pourront être présentées dans le cadre de ces parcours.**

#### **4. La prospective et le développement des compétences : un enjeu pour la profession et les partenaires**

Les partenaires sont invités à proposer des candidatures permettant à la profession de :

- définir sa stratégie et la présenter au(x) marché(s) ;
- améliorer ses compétences ;
- proposer des outils pour de nouvelles missions et offres de service.

Ces candidatures devront proposer des produits ou des services qui faciliteront et augmenteront la capacité des cabinets à proposer à leurs clients, ou futurs clients, des missions. Ces produits ou services peuvent aussi bien concerner l'organisation interne du cabinet, son management, ses outils de production que les nouvelles missions voire les nouveaux métiers à inscrire au « catalogue du cabinet ».

Dans ce sens, les rapporteurs généraux attendent des candidatures découlant de la thématique et s'inscrivant clairement dans l'un des axes du congrès, définis ci-avant.

Afin d'opérer la sélection des candidatures présentées, les rapporteurs seront :

- sensibles à l'originalité du dossier,
- vigilants à l'absence de caractère commercial,
- attentifs à la réelle implication d'un expert-comptable dans l'approche thématique du sujet proposé,
- soucieux de la possibilité de répondre aux attentes du marché avec un déploiement simple et rapide.

Ainsi le dossier de candidature que vous devez nous transmettre avant le 14 mars devra-t-il comprendre les éléments suivants :

- le dossier de candidature correspondant au format de la prise de la parole (atelier solution, 30 minutes pour convaincre...) dûment signé – [téléchargeable ICI](#)
- le titre de la conférence,
- la présentation de la thématique de la conférence,
- les points abordés,
- le nom et la qualité des intervenants (dont obligatoirement un expert-comptable) avec CV et photos,
- une courte note expliquant la motivation et l'objectif de la candidature.

**Tout dossier incomplet ne pourra être étudié par les rapporteurs. Il sera refusé.**

## 5. Vos contacts

- Agnes DELEMER, directrice d'ECS : [adelemer@cs.experts-comptables.org](mailto:adelemer@cs.experts-comptables.org)